

LA GESTION DES INONDATIONS

Avec un large dispositif préventif, il est possible d'anticiper les phénomènes météorologiques violents.

Le 3 octobre 2015, un phénomène météorologique d'une rare violence s'abattait sur Antibes Juan-les-Pins et l'Ouest du département faisant date. En cause, les épisodes pluvieux dits Cévenoles ou Méditerranéens. Ces phénomènes se produisent en début d'automne quand la mer est encore chaude.

À cette période, de grandes masses d'air humide remontent de la Méditerranée et rencontrent des masses d'air froid. Il en découle d'importants phénomènes de condensation à l'origine de pluies torrentielles.

Valérie Emphoux, directrice GEMAPI⁽¹⁾ connaît bien le problème.

« En général ces phénomènes se produisent entre septembre et novembre. Plus la température de l'eau de mer est élevée, plus le risque est sévère - nous confirme l'ingénieure hydraulicienne -. Or cet été, la température de l'eau a atteint jusqu'à 30 degrés en bord de plage ». Autre élément à prendre en compte, la sécheresse qui rend les sols peu aptes à absorber de grandes masses d'eau. « C'est en effet un élément qui pourrait aggraver les ruissellements » confirme la spécialiste en risque inondation.

(1) Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - CASA

LE RISQUE ZÉRO N'EXISTE PAS

Face à ces phénomènes climatiques courts, intenses et stationnaires, le risque zéro n'existe pas. En 2019, les deux premières alertes rouges « risque inondations » de l'histoire du département, étaient déclenchées par Météo France, puis en 2020, lors du passage de la tempête Alex.

« En réalité le phénomène n'est pas nouveau, ce qui a changé c'est sa violence. On parle là d'un front nuageux extrêmement chargé qui se vide en quelques heures en lâchant l'équivalent de plusieurs mois de précipitations » rappelle la spécialiste. Ainsi, les mesures prises visent en premier lieu à sécuriser les vies humaines et à permettre une résilience après l'orage c'est-à-dire un retour le plus rapide possible à la normale.

Phénomènes climatiques courts, intenses et stationnaires, le risque zéro n'existe pas.

Tour d'horizon d'un dispositif Ville d'Antibes-Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis qui sert de modèle à de nombreuses collectivités.



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes